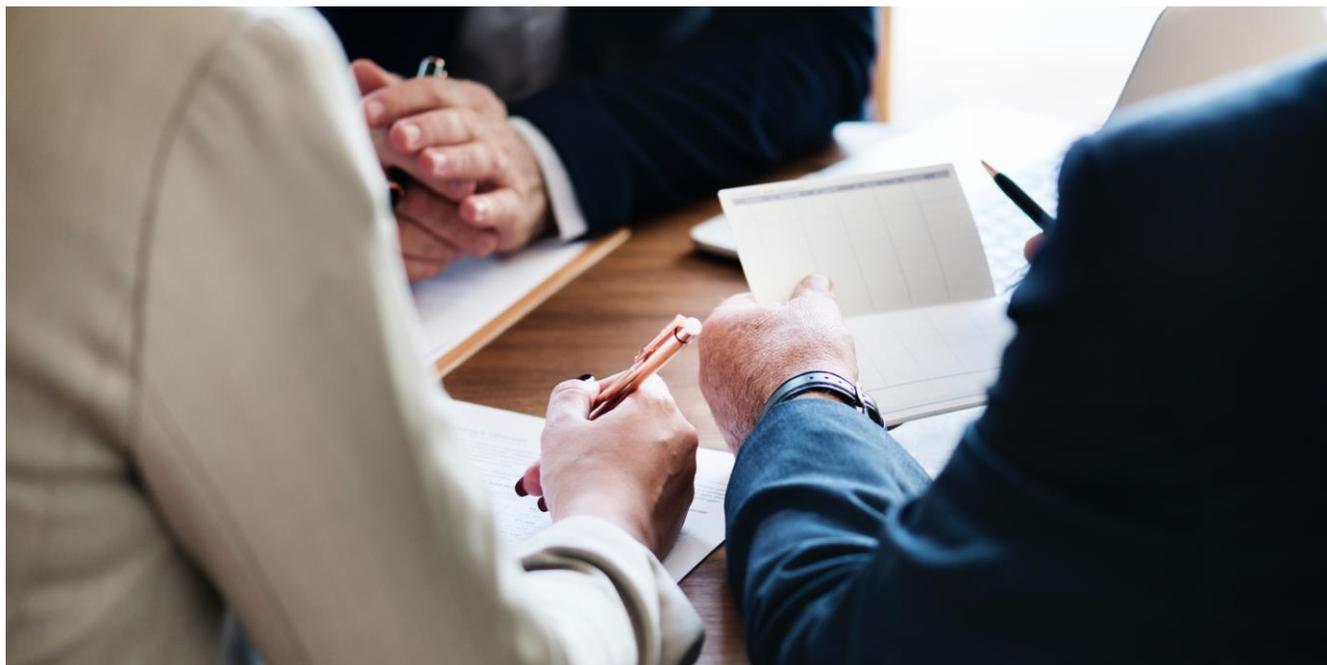


20-002-AF-15/01/2020 – **INFO INTERNE**

Dossier suivi par Carla CHANTILLON

(carla.chantillon@unec.fr)

Relevé de décisions des Conseils exécutifs des 21 octobre et 3 décembre 2019



Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement des réunions des Conseils exécutifs des 21 octobre et 3 décembre 2019, veuillez trouver ci-après la liste des décisions qui y ont été arrêtées.

21 octobre 2019

- Approbation du procès-verbal du Conseil exécutif du 26 août 2019.
- Obtention par le Président de la création d'une SPP (Section Professionnelle Paritaire) coiffure au sein de l'OPCO EP (Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité) afin que les niveaux de prise en charge des formations des salariés soient toujours réalisés par des coiffeurs.

36, rue du Sentier - 75002 Paris

✉ E-mail : contact@unec.fr

☎ Tél. : 01 42 61 53 24

www.unec.fr

- Désignations de :
 - Guillaume DARTOIS au Conseil d'Administration et à la Commission Apprentissage et Professionnalisation de l'OPCO EP au titre de la CNAMS/U2P,
 - Christophe DESMEDT à la Commission Apprentissage et Professionnalisation de l'OPCO EP au titre de la CNAMS/U2P en tant que suppléant,
 - Isabelle ROY à la SPPI (Section Professionnelle Paritaire Interprofessionnelle) de l'OPCO EP,
 - André HISSLER et Joseph STOLL reconduits à la Commission de choix de sujets du BM III au titre de l'UNEC.
- Offre d'adhésion 2020 :
 - Entrée de Planity, plateforme de réservation en ligne.
 - Entrée de la plateforme de médiation CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice) conformément aux dispositions du Code de la consommation qui impose aux entreprises de communiquer au consommateur les coordonnées du médiateur compétent dont elles relèvent.
 - Sortie d'IKOSOFT sur les logiciels MERLIN et de la Box Hexa Services.
 - Pas d'augmentation du montant des quotes-parts nationales et des versements aux Unions départementales.
 - Poursuite des adhésions date à date (12 mois glissants).
 - Reconduction de l'offre de parrainage.
- Décision de la tenue en 2020 de 4 réunions du Conseil exécutif élargi aux Délégués et aux Présidents de régions.

3 décembre 2019

- Approbation du procès-verbal du Conseil exécutif du 21 octobre 2019.
- Désignation de Christophe DESMEDT en tant que Secrétaire du Conseil exécutif suite à la démission de Valérie COISSIEUX.

- Point sur les adhésions : 5 260 adhésions au 31 octobre 2019.
- Validation d'une nouvelle grille tarifaire applicable aux groupes et franchises de plus de 20 salons mais en limitant le multi-établissement à 19 salons (sous réserve de modifications à l'usage), avec :
 - Maintien de la quote-part nationale à 60% et de la part UD à 40%.
 - Mise en œuvre nationale applicable par n'importe quelle UD.
 - Versement de la part UD en fonction de la localisation des salons : si implantation sur 3 UD, versement des parts UD aux 3 UD.
 - Utilisation d'un contrat-type national : 1 entité-groupe facturée par le national sur la base d'une facture annuelle et un engagement à régler la totalité des adhésions prévues au contrat, y compris si le nombre d'adhérents prévus n'est pas atteint.
 - Facturation et reversements par l'UNEC National.
 - Tarification non cumulable avec l'offre de parrainage.
- Relance de l'appel à candidatures concernant la formation Premium destinée à former la relève de la profession.
- Approbation du projet de budget 2020.
- Approbation du programme d'investissement immobilier présenté.
- Tenue des prochaines Journées de la Coiffure les 17 et 18 mai 2020 à Deauville en marge d'un Beauté Sélection Business organisé par Standing Events.